Organisateur : Ronan Merot, Antoine Laugier

Contact : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web

École d'escalade au gymnase Paul Meurice 2023/2024

Cours enfants (8-11 ans) | 12 places | Samedi de 10h à 12h

Programme

Les cours sont encadrés par un encadrant fédéral qui accompagne les jeunes dans leur découverte de l'activité. Les cours, collectifs, sont un moment social et sportif durant lequel les jeunes sont amenés à apprendre et à progresser : prise de responsabilité, gestion des émotions, découverte du schéma corporel et moteur, perfectionnement gestuel, progression sportive sont autant d'aspects de l'escalade qui en font une activité enrichissante.

À terme les jeunes peuvent être amenés à participer à des activités d'escalade en milieu naturel, particulièrement stimulantes à tout âge et donnant du sens à notre pratique en salle.

Durée

Les cours démarrent la semaine du 11 septembre 2023. Le dernier cours a lieu la semaine du 4 juillet.

Lieu

Gymnase Paul Meurice : 28 Rue Paul Meurice, 75020 Paris

Inscription

Modalités : inscription avec accord de l'organisateur, sur le site du club-alpin (modalités d'inscription https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie)

Conditions d'annulation par le participant : https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent

Avant de prendre la licence FFCAM et de d'adhérer au Club Alpin IDF, contactez l'organisateur de l'école d'escalade pour vérifier qu'il reste de la place. Aucun remboursement de licence et d'assurance ne sera possible.

La souscription à l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc proposée par la FFCAM au tarif de 21.30 € est ***obligatoire*** pour les mineur.es (voir page suivante).

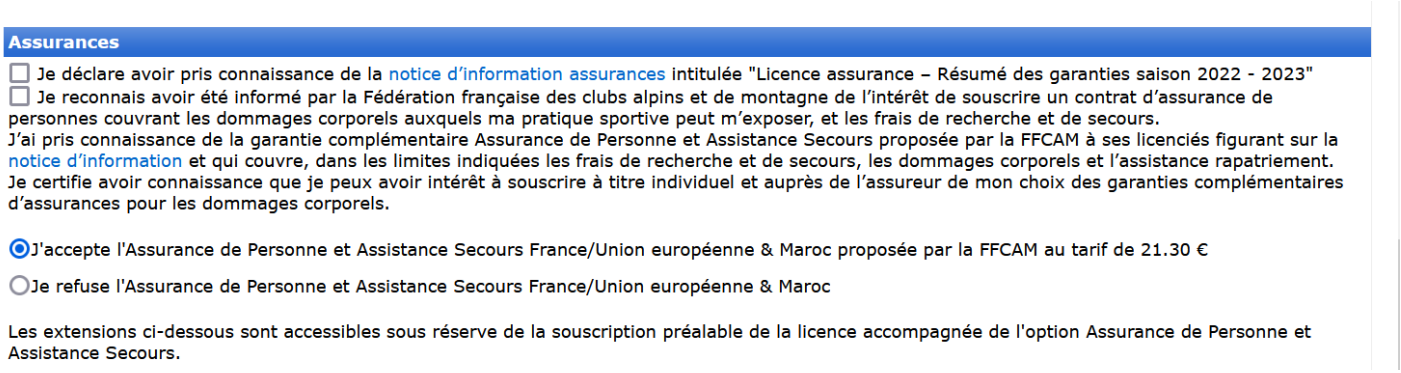

L'accès aux cours nécessite d'être à jour de sa cotisation annuelle au Club Alpin Ile-de-France et de sa licence FFCAM, puis de s'inscrire sur le site internet rubrique JEUNES et de régler la participation annuelle indiquée sur le site.

Tarif

220€ par personne

Vestiaire

Des vestiaires (garçons et filles séparés) au rez-de-chaussée sont à disposition pour se changer. Prévoir un cadenas pour les casiers. Éviter d'encombrer la salle d'escalade avec les affaires des enfants.

Horaires

Le début de la séance est conditionné par la présence du moniteur ou d'un référent.

Les horaires s'entendent par entrée et sortie des heures indiquées, c'est à dire que le temps passé dans le vestiaire est contenu dans la durée du créneau.

Matériel

Le matériel minimum à avoir est une paire de chaussons, un baudrier, système d'assurage et mousqueton à vis.

Le club met à disposition des baudriers, système d'assurage et chaussons d'escalade pour les enfant. La disponibilité de chaussons de taille adaptée n'est pas garantie. Les premières séances peuvent se faire en basket (propres) ou avec les chaussons du club, mais il est recommandé d'avoir sa propre paire pour le reste des cours.

Les cordes sont fournies par le club, les dégaines placées sur le mur.

Avertissement

L'escalade est une activité présentant des risques et dangers pouvant être mitigés par un apprentissage rigoureux des techniques de sécurité et une reproduction attentive de celles-ci.

Les encadrants se réservent le droit de renvoyer temporairement ou définitivement des enfants ou grimpeurs adultes dont le comportement troublerait la bonne tenue des séances ou présenterait un danger pour les autres.